



EN CAP LOCALES, CHOISISSEZ DES CANDIDATS QUI VOUS DÉFENDENT

FO
la force syndicale **DGFIP**

AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière en préparation des CAP nationales et sont compétentes de plein exercice pour les mutations au sein d'une même RAN, pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques. C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **F.O.-DGFIP** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des femmes et des

La mandature qui s'achève aura été marquée par l'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels, parfois porteuses, pour certains d'entre vous, de beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues. Certaines de ces règles de gestion, héritées du siècle passé et souvent imposées par conformisme et par conservatisme, devront évoluer car elles ne correspondent manifestement plus ni aux aspirations des personnels, ni à l'organisation de cette administration.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction Générale, les représentants **F.O.-DGFIP**, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations, au 1^{er} septembre 2014, sont la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et, de surcroît, inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois. Il y a urgence à remettre les revendications portées par **F.O.-DGFIP** en discussion :

- **2 véritables mouvements de mutations par an**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois en la gérant au fil de l'eau et de réduire le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction ;

Le 4 décembre 2014, de votre vote dépendra la capacité des élus **F.O.** à obtenir que chacun bénéficie d'améliorations concrètes. En votant pour les candidats **F.O.-DGFIP**, vous enverrez ainsi un message clair sur votre volonté de changement et d'amélioration.

hommes ayant comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de **F.O.** comme première organisation dans la Fonction Publique de l'Etat, les candidats **F.O.-DGFIP** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient départementaux, nationaux ou ministériels.

- **Le « droit au retour »**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude ;
- **Renforcer le rôle des CAPL** par exemple en les consultant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement ;
- **Le classement des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité.**

LE 4 DÉCEMBRE

FO
la force syndicale **DGFIP**

VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1 - TUFFIN Corinne	AAP 1 ^{ère} classe	Produits divers
2 - FLUTEAU Valérye	AAP 1 ^{ère} classe	SIP Boulogne Nord
3 - JOLLY Eliane	AAP 1 ^{ère} classe	SLR Nanterre
4 - FONTAINE Eric	AAP 1 ^{ère} classe	SIP Sceaux Nord
1 - LETELLIER Ludovic	AAP 2 ^{ème} classe	SIE de Colombes
2 - CHARLET Frédéric	AAP 2 ^{ème} classe	EDR Nanterre
3 - CURTON Marie-Noëlle	AAP 2 ^{ème} classe	TP Mixte de Bagneux
4 - TURROU Julien	AAP 2 ^{ème} classe	TP Male d'Antony
1 - BELLEI Catherine	AA 1 ^{ère} classe	SIP de Colombes
2 - MALARD Marie-Laurence	AA 1 ^{ère} classe	SIP de Sèvres
3 - VATONNE Marie-Joséphine	AA 1 ^{ère} classe	Paierie
4 - TIPREZ Alice	AA 1 ^{ère} classe	Paierie

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1 - ROUXEL Dominique ép ANDRE	Cont. Principal	SIP Sceaux Sud
2 - RABIEGA Yann	Cont. Principal	TP Male de Nanterre
3 - DELATRE Thierry	Cont. Principal	SLR Nanterre
4 - BONTOUR Elisabeth	Cont. Principal	TP Male de Saint Cloud
1 - ERBIL Nadia	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	TP Male Issy-Vanves
2 - FRANCIUS Epiphane	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	Comptabilité de l'Etat
3 - RICHALET Lionel	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	Expertises Eco et Fin
4 - KOPPE Catherine	Contrôleur 1 ^{ère} cl.	Collectivités locales
1 - BOCQUET Arya	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Secrétaire FO 92
2 - OLLIVIER Nadine	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	EDR Nanterre
3 - MONTEL Stéphanie	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SIE de Sèvres
4 - PELLOILE Laurence	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	SIP Boulogne Sud

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1 - COURTIAU Anne-Marie ép BOULEAU	Inspecteur	TP Male Issy-Vanves
2 - HUON DE KERMADEC Olivier	Inspecteur	TP Male de Meudon
3 - GRAVEZ Nathalie	Inspecteur	PRS Nanterre
4 - HOU Aurélien	Inspecteur	TP Male de Meudon
5 - VIVIER-BELDJOUDI Christiane	Inspecteur	Formation Pro
6 - HASSE Laurence	Inspecteur	France Domaine
7 - CAMI-DEBAT Louis	Inspecteur	Collectivités locales
8 - LECLAIR Laurent	Inspecteur	BED Nanterre

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/092/>

Attention :

Ceci n'est pas un bulletin de vote

Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote